

A la recherche du travail perdu. Partie 5, Pour un marché du travail complémentaire

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1281

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025648>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour un marché du travail complémentaire

La ville de Zurich est durement touchée par le chômage: près de 15 000 personnes sans emploi – 6.1% de la population active – dont plus du quart depuis plus d'un an et 250 chômeurs arrivant en fin de droits chaque semaine. En conséquence, le budget de l'aide sociale ne cesse de croître – 161 millions de francs prévus pour l'an prochain.

MONIKA STOCKER, la dynamique municipale écologiste, responsable des affaires sociales, ne se contente pas de gérer passivement cette situation en distribuant des allocations. Elle propose une stratégie offensive qui vise à la création d'un marché du travail complémentaire. La nouvelle Loi fédérale sur l'assurance chômage développera certes des programmes de réinsertion. Mais cet effort a pour but le retour des chômeurs sur le marché du travail classique. Reste les personnes marginalisées pour des raisons diverses et qui n'ont aujourd'hui aucune chance de trouver un emploi. C'est à leur intention que la magistrate a imaginé un marché du travail complémentaire destiné en priorité à faciliter la réinsertion sociale.

Ainsi un centre de rencontre pour alcooliques va professionnaliser son service de repas pour les institutions et ouvrir un restaurant. En collaboration

avec des privés, la Ville soutiendra un magasin offrant un assortiment de produits recyclés. D'autres projets sont à l'étude dans les domaines de la production d'énergie solaire et du tri des déchets de la construction et de papier.

Des places de travail et des économies

Ce marché du travail complémentaire constitue l'un des projets-pilote de la réforme de l'administration communale. Il bénéficie d'une enveloppe financière de 25 millions de francs pour 1997 et se voit fixé un double objectif: assurer 306 places de travail supplémentaires et économiser 10 millions sur le budget de l'aide sociale.

Le projet suscite la méfiance des syndicats qui voient là un risque de pression à la baisse des salaires et le mécontentement des arts et métiers qui craignent une concurrence soutenue par les pouvoirs publics. *jd*

MANAGEMENT

Evaluer l'évaluation

DU CÔTÉ DE CEUX qui travaillent, la vie n'est pas toujours rose. Ainsi, dans une entreprise d'informatique qui pratique le «management par évaluation», quelques effets pervers ont été remarqués. Ce nouveau type de management tente de faire la synthèse entre l'investissement «naturel» au travail, sans lequel aucun emploi ne serait supportable, et les désirs de rentabilité maximale du patronat. Dans une ambiance harmonieuse, le tutoiement est imposé, la transparence intégrale, le contrôle et l'auto-contrôle généralisés; le travail est enrichi de responsabilités nouvelles, l'autonomie est élargie: certains et certaines craquent.

Rien d'étonnant pourtant à ce qu'en situation de crise surtout, une évaluation paroxystique, doublée de responsabilités accrues, fasse prendre aux salariés leur poste pour un siège éjectable. Et rien d'étonnant, plus généralement, à ce qu'un système de contrôle trop efficace soit perçu comme étouffant. Certaines niches hors contrôle,

certaines espaces non surveillés semblent nécessaires pour que l'individu puisse prendre, de temps à autre, une gorgée d'air; puisse mettre la tête hors du bain social.

Or, dans le cas de cette entreprise, les regards sont si omniprésents que le seul endroit où l'on puisse se permettre de craquer est l'infirmerie. L'absentéisme et les absences pour maladie croissent, la consommation d'antidépresseurs également.

Comme si la mise sous pression n'était pas suffisante, la séparation du travail et du non-travail tend à disparaître, et le travail pousse ses tentacules à domicile: l'entreprise «suggère» aux employés de s'équiper d'informatique et de fax à la maison. Certains ont si bien assimilé la leçon que, lorsqu'ils travaillent chez eux, ils prennent soin de mettre leur veston cravate! *cp*

Gabrielle Balazs et Jean-Pierre Faguer, «Une nouvelle forme de management: l'évaluation», in: *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 114, 1996.